

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA SOCIETE LEONORD
Boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL)

L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre du contrat de partenariat signé avec la société Leonord, à compter du 2 janvier 2015 et pour une durée de 20 ans. Celle-ci assurera l'exploitation, la maintenance et le gros-entretien renouvellement du BPNL ainsi que la conception et la réalisation des travaux de mise en sécurité et leur financement. La commission prend connaissance des modalités juridiques et financières liées à l'exécution de ce contrat.

Concernant l'activité pour l'année 2015, la commission se félicite de la réalisation d'une bonne année en termes d'évolution du trafic qui reste élevé et engendre en conséquence des recettes permettant à la Métropole de rembourser le rachat de l'ouvrage. Elle note également la légère progression des indicateurs de qualité de service (Délai Moyen d'Intervention, taux de fraude et attente moyenne au péage) mais restera attentive à l'atteinte des objectifs contractuels.

Quant aux données financières, la commission note que les coûts des travaux, commencés en novembre, ont eu peu d'impact sur l'année 2015, l'essentiel des dépenses correspondant à la réalisation des études. Elle prend également connaissance des travaux réalisés au titre du compte Gros Entretien Renouvellement, en infrastructure et en équipements.

La commission écoute avec attention l'exposé des services **quant aux conditions de réalisation des travaux complexes de mise aux normes de sécurité**. Elle prend acte des difficultés de gestion du trafic rencontrées à cette occasion et de la volonté des services de la Métropole de Lyon d'en optimiser la gestion pendant et après les travaux. Elle souhaite pour les usagers une meilleure lisibilité des itinéraires de contournement pour assurer la fluidité du trafic.

En ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, elle note le travail de mise en accessibilité de toutes les issues de secours du tunnel.